

Avignon, le 18 mai 2020

Préfecture

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la réglementation, des titres et des élections
Affaire suivie par Maria GOMES
Tél : 04 88 17 81 16

Courriel : maria.gomes@vaucluse.gouv.fr

Elections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020

Flash info n°8

Consultation des listes d'émargement du premier tour à compter du 18 mai 2020

La préfecture de Vaucluse informe sur la réouverture de la consultation des listes d'émargement du premier tour pour l'ensemble des communes, concernées ou non par l'organisation d'un second tour.

Cette consultation est possible jusqu'aux échéances suivantes :

- Jusqu'au 25 mai pour les communes dans lesquelles le premier tour a été conclusif et dont les conseillers municipaux entrent en fonction le 18 mai ;
- Pour les autres communes, jusqu'au cinquième jour suivant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux ;

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, les listes d'émargement pourront être consultées à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la Folie à Avignon par tout électeur et en priorité par les délégués des listes de candidats, à compter du 18 mai **sur rendez-vous exclusivement**, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Pour prendre rendez-vous, les électeurs, candidats ou délégués de candidats, doivent adresser un message à : pref-elections@vaucluse.gouv.fr

Ils devront se présenter au poste de garde munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de leur qualité d'électeur ainsi que de leur convocation.

Priorité sera donnée aux consultations des listes d'émargement des communes dont l'élection a été acquise au premier tour. Les candidats sont prioritaires par rapport aux électeurs. Une seule personne par rendez-vous sera admise.